

Thème : « Energie Climat : les territoires en route vers les objectifs de 2020...comment faire en 10 ans ? »

Les collectivités territoriales, se trouvent plus que jamais en première place pour orienter autrement le développement de leur territoire, susciter la création d'emplois et améliorer de façon durable la qualité de la vie, tout cela en consommant moins et mieux l'énergie, en accroissant de façon significative la part des énergies renouvelables et en réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

Le défi est d'autant plus grand que notre mode de vie et l'organisation de nos territoires ont été basés sur la dépendance à l'énergie « facile ». C'est l'objet de la trajectoire des « 3x20 » qui constitue le socle du Paquet "énergie-climat" de l'Union européenne, qui sert de référence aux lois Grenelle, et pour laquelle plus de 500 municipalités européennes, en signant la Convention des Maires, se sont déclarées prêtes à s'engager.

Si l'horizon intermédiaire est 2020, le changement de trajectoire, c'est pour aujourd'hui, avec ses traductions en termes d'orientations stratégiques, d'allocation de moyens humains et financiers, de gouvernance et d'implication des citoyens.

Cette 11^{ème} édition des Assises se fera l'écho des chemins esquissés, des changements de braquet opérés par des territoires, des enjeux et des expériences pour mobiliser tous les acteurs d'un territoire. Elle évaluera dans quelle mesure nous sommes sur la bonne trajectoire.



Des réponses seront apportées en **sessions plénières, ateliers, forums et "world estaminet"**.

Les **6 ateliers** sont construits de manière à balayer les champs suivants

- Sectoriels : construction + mobilité + systèmes énergétiques (mais dans une optique intégratrice)
- Systémique (urbanisme)
- Finances
- Cohérences territoriales (Schémas régionaux air climat énergie+ Plans climat énergie territoriaux)

Le but des ateliers est d'apporter de la connaissance sur un sujet-clé particulier...

- ...présenté de façon enthousiaste et avec un fort contenu innovant...
- ... dans une logique politique / stratégique / pédagogique...
- ...qui répond à / anticipe sur / des demandes de collectivités territoriales...
- ...fait le point sur les avancées, blocages et espoirs (liés au Grenelle, aux initiatives diverses, à l'inertie de notre société ou au contraire à notre résilience, etc.)...
- ...qui permettent - ou non – d'atteindre et dépasser les 3x20
- et qui aident à la décision /à faire des choix dans les actions à mener sur les territoires

Les **problématiques des ateliers** sont décrites ci-après. Elles ont été numérotées de façon à organiser deux séries d'ateliers (1 + 2 + 3, puis 4 + 5 + 6)

Atelier 1-Politique énergie-climat sur les territoires : savoir ar-ti-cu-ler pour être plus efficace !

La question des articulations fécondes entre les différents niveaux territoriaux sera cruciale pour le succès des politiques "énergie et climat". Entre le chacun pour soi et l'imposition régaliennne, un espace de co-construction collective –dans lequel la société civile doit avoir sa part - est à inventer.

La loi Grenelle prévoit des Schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie élaborés conjointement par les préfets de région et les présidents de conseils régionaux. Elle prévoit également l'obligation de Plans Climat Territoriaux pour les communes, intercommunalités et départements au-delà de 50 000 habitants. De volontaires, les Plans Climat deviendront donc obligatoires avec ce que cela comporte de systématisme et de diffusion à grande échelle dans un délai assez court, mais aussi avec les risques inhérents à toute obligation administrative : faire un devoir imposé puis le transmettre à l'Administration...Tous concernés donc mais pour quelle efficacité sur le terrain ?

Par ailleurs, le statut des Plans Climat reste ambigu : **doivent-ils seulement être "compatibles"** avec les documents d'urbanisme ou les "prendre en compte", ce que dit la loi (dans ce cas, leur effet-levier restera extrêmement limité)? Où l'inverse, à savoir que les **documents d'urbanisme devraient être compatibles** avec les Plans Climat (ce qui transformerait véritablement les modes d'élaboration des documents d'urbanisme et permettrait le changement de trajectoire) ?

Enfin des centaines de villes sont engagées de façon volontaire, sur des objectifs quantifiés de réduction d'émissions dans le cadre de la Convention des Maires au niveau européen.

Questions /points clés

- Quels objectifs vise-t-on avec les Schémas régionaux et Plans Climat ?
- Comment faire de ces dispositions des outils d'une politique territoriale réussie, qui vise l'atteinte et le dépassement des 3x20 ?
- Comment articuler les différents niveaux de façon constructive et efficace ?
- Qui sera le pilote le plus pertinent ?
- Peut-on décentraliser au niveau local les moyens d'actions (aides) ?
- Comment éviter de tomber dans la stricte obligation administrative ?
- Comment associer la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des Plans Climat ?
- Et dans 20 ans.... ?

Atelier 2- Financer le 3x20 : difficile à faire ou difficile de ne pas le faire ?

La question du financement est au cœur de tout débat sur les 3x20. Alors que beaucoup de collectivités territoriales se demandent si elles auront les moyens de le faire, d'autres commencent à se demander si elles auront les moyens de ne pas le faire ! En effet, la crise multidimensionnelle actuelle, vécue par certains comme un mauvais moment à passer serait pour d'autres une remise en cause profonde de notre mode de développement antérieur. Cela signifierait que toutes les politiques locales doivent être revisitées à l'aune de notre futur contexte.

Dès lors, financer les 3x20, ne se réduit pas seulement à trouver des moyens supplémentaires pour des politiques additionnelles mais nous oblige aussi à redéployer des moyens budgétaires vers d'autres objectifs que précédemment car on ne pourra plus faire "comme avant". Il y a donc au cœur du débat sur le financement la question des priorités politiques et budgétaires, et sans doute aussi des critères de décisions budgétaires. Si un projet « vertueux » du point de vue énergétique et climatique doit toujours prouver par A+B son opportunité économique, un projet « non-vertueux » de ce point de vue est plus rarement mis à la même enseigne. La question du « coût carbone » de tout projet est donc d'actualité, et d'autant plus avec la taxe « énergie-carbone » qui devrait s'appliquer dès 2010.

Bien sûr, en dehors des moyens traditionnels de financements, se profilent des opportunités nouvelles : les compagnies de services énergétiques ; les prêts à taux zéro ; les certificats d'économie d'énergie, la Banque Européenne d'Investissement pour les villes engagées dans la Convention des Maires ; les fonds structurels disponibles pour la réhabilitation thermique des logements ; demain peut-être les ressources issues des "marchés carbone". Les financements ne doivent pas être vus exclusivement comme des dépenses publiques locales supplémentaires, mais **il appartient aux collectivités territoriales de mobiliser et de mettre en musique des dispositifs existants s'adressant aux acteurs privés du territoire.**

Questions-clés :

- Quels besoins de financement d'une ville engagée sur les 3x20 (overview qualitative et si possible quantitative) ?
- Comment se donner les marges de manœuvre nécessaires au redéploiement des dépenses (financer en plus *versus* redéployer des moyens) ?
- Comment introduire les externalités "carbone" dans les décisions locales ?
- Dans quelle mesure et à quelles conditions les mécanismes tels que les certificats d'économie d'énergie sont une solution ?
- La "mobilité 2.0"¹ pour limiter les infrastructures est-elle une des réponses ?
- Pourquoi les contrats de performance énergétique ne décollent pas ? Que faut-il faire pour que ça change ?
- Comment les engagements des collectivités locales (notamment la Convention des Maires) peuvent ouvrir de nouvelles opportunités ?
- L'offre bancaire aujourd'hui est-elle adaptée et suffisante ?
- Comment la crise du système bancaire va aider/pénaliser le financement de projets durables ?
- *Et dans 20 ans.... ?*

¹ nouveaux usages des TIC en faveur d'une meilleure mobilité

Atelier 3- Bâtiments : est-ce vraiment une question de coût ?

Un territoire sur la trajectoire des 3x20, c'est au minimum une moyenne de -30% de consommation énergétique sur le stock de bâtiments à l'horizon 2020 et une investigation systématique des opportunités d'utilisation des ressources renouvelables. Pas une mince affaire !

S'il existe bien ici et là des "opérations" dans le neuf et dans l'existant, **les plans systématiques à l'échelle d'un territoire se font plus rares**. Des stratégies par type d'acteurs – publics, privés – commencent à s'échafauder. Des appels à projets se multiplient. La question de la formation des métiers du bâtiment est davantage prise en compte. Mais les résistances restent nombreuses et il serait faux de penser que l'ensemble des métiers, depuis la conception jusqu'à l'exécution sans oublier les donneurs d'ordres, sont fermement engagés dans la bataille !

On discute au niveau européen de la nouvelle directive "Bâtiments" selon laquelle dès 2018 toute nouvelle construction devrait être « zéro énergie » pour le chauffage. Enfin, alors qu'en France on annonce systématiquement des surcoûts pour des réalisations THPE ou BBC, on constate que ceux-ci sont très limités chez nos voisins lorsqu'ils construisent « passifs ».

Sur le terrain, une certaine confusion est évidente : HPE, THPE, BBC, Passif, Zéro Energie, Energie positive sans oublier HQE, HLM à 150 kWh/m²/an... **Quelle « démarche » nous met-elle sur la trajectoire des 3x20 ? Beaucoup de collectivités locales croient bien faire en choisissant l'une ou l'autre, sans savoir sur quelle trajectoire elles s'engagent.**

Questions /points clés

- Quels sont les points forts et points faibles des mesures législatives et réglementaires ?
- Construire directement passif sans passer par les cases THPE/BBC est-il une gageure ?
- La performance énergétique est-elle pro- ou anti-sociale ?
- Pourquoi construit-on trop cher en France ?
- Peut-on imposer des standards énergétiques inférieurs à la réglementation dans un PLU ?
- Quelles priorités donner à la performance énergétique du bâtiment existant (isolation, booster le renouvellement des chaudières, développer les énergies renouvelables ...) ?

Atelier 4- Urbanisme : énergie et climat ne seront-ils vraiment plus des intrus ?

Un des enjeux de l'urbanisme est de développer des territoires économes en énergie et en émissions tout en accroissant très significativement la part des énergies renouvelables. **En effet, l'amélioration des performances énergétiques des objets posés sur les territoires et ceux qui s'y déplacent sont loin de suffire à améliorer la performance du système urbain dans son ensemble.**

Les lois Grenelle donnent désormais à l'urbanisme des objectifs de maîtrise des consommations énergétiques et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En d'autres termes, si jusqu'à présent des prescriptions relatives aux performances énergétiques et aux énergies renouvelables pouvaient être entachées d'illégalité, ce devrait en toute logique être désormais le contraire, tant en ce qui concerne la construction, la réhabilitation et les déplacements.

De même, les PLU intercommunaux seront désormais la règle et les PLU communaux l'exception. C'est assurément, une avancée pour une maîtrise coordonnée et cohérente de l'organisation urbaine et périurbaine, favorisant l'accès aux transports publics et aux modes doux. Les directives d'aménagement territorial devraient offrir un cadre aux décisions locales. Enfin des Plans Climat seront élaborés à différents niveaux.

Ces mesures, parmi d'autres, devraient avoir des effets structurants, sur le long terme, mais nous partons d'une situation médiocre ou mauvaise que le poids des habitudes, à tous niveaux, ne permettra sans doute pas de changer aussi rapidement que nécessaire. Par ailleurs, les questions d'urbanisme commercial, d'implantation des services publics continuent de ressortir d'autres logiques alors même qu'elles surdéterminent les besoins de déplacement, donc des consommations énergétiques afférentes. La question des responsabilités respectives des différents niveaux territoriaux quant à la mobilité et aux déplacements ne seront pas totalement réglées. Des sujets tels que le partage des espaces viaires (réseaux de voies) resteront brûlants tant ils affectent les habitudes quotidiennes.

Cependant, la question urgente est de savoir comment toutes les dispositions existantes pourront être mises à profit pour changer notre trajectoire et l'orienter vers les 3x20.

Questions /points clés

1. Comment intégrer les enjeux énergétiques et climatiques dans des documents d'urbanisme
2. Qu'est-ce qui change avec les lois Grenelle : points forts et faibles ?
3. Un exemple d'intégration réussie entre PCET et documents d'urbanisme
4. La fièvre des éco-quartiers en France mise en perspective avec des pratiques à l'étranger

Atelier 5- La subsidiarité énergétique : l'énergie vue de l'autre côté du tuyau

Depuis la deuxième révolution industrielle, les logiques de production d'énergie d'une part et celles de consommation d'autre part ont suivi des itinéraires différents, parallèles. Pour caricaturer, on produisait d'un côté sans autres égards pour les usages finaux qu'une quantité à fournir sur la base de prévisions toujours en hausse. Avantageux sous certains angles, ce système dichotomique a déresponsabilisé les consommateurs comme les producteurs et a produit le système non durable que nous connaissons aujourd'hui. Nos territoires sont en train de devenir vulnérables quant à leur approvisionnement énergétique.

A l'heure où l'on vise des constructions très faiblement consommatrices, où l'utilisation des ressources renouvelables et dispersées est à l'ordre du jour les systèmes énergétiques monolithiques et décentralisés sont interpellés, de la même manière qu'Internet a remis en cause l'informatique de grand papa. Un concept basé sur un foisonnement illimité de lieux de décisions énergétiques dispersés, intégrant (faible) consommation et (forte) couverture des besoins par des ressources locales est en train d'émerger à côté du système traditionnel – et parfois en conflit avec lui.

Il s'agit, pêle-mêle de constructions et de quartiers à faible consommation ; de modes de déplacement doux et sobres ; de l'utilisation des ressources en chaleur et en rafraîchissement du soleil, de la terre, de l'eau, du bois, du biogaz et des déchets ; de l'éolien, du photovoltaïque, de la micro-cogénération ou de l'hydrogène ; des réseaux (smart grids) et des compteurs intelligents. D'une forme de subsidiarité énergétique qui, centrée sur les besoins d'un territoire, vise à mobiliser tous les potentiels disponibles, à commencer par les économies et qui s'approvisionnerait, de façon concentrique, depuis les ressources immédiatement à proximité jusqu'à celles plus éloignées parce que non disponibles sur place. L'intelligence répartie de l'utilisation énergétique prendrait sa place à côté de la concentration des savoirs technologiques.

De (presque) tous les avis, ce nouveau schéma est non seulement révolutionnaire dans son concept, intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la sphère énergétique, mais surtout beaucoup plus économe en ressources et en rejets. Pourquoi ? Parce qu'il re-responsabilise les consommateurs et les territoires avec leur approvisionnement. Et qu'il n'y a pas de durabilité sans responsabilité.

L'ancien et le nouveau : ce débat affecte aussi la sphère énergétique !

Questions / points clés :

1. Quelles sont les lignes forces de ce concept (pas uniquement basé sur l'électricité) ?
2. Le concept de smart grid / réseau intelligent
3. Les compteurs intelligents / communicants
4. L'économie du concept et sa pertinence vers les 3x20
5. Quant les technologies de l'information se marient à l'énergie

Atelier 6- Quelles politiques de mobilité pour des quartiers et des villes “basse consommation” ?

Malgré de timides progrès, nous avons toujours tendance à aborder les problèmes – et les solutions - de façon sectorielle. **Les politiques de mobilité restent encore souvent pensées pour elles-mêmes avec une part belle faite aux approches technologiques** (ainsi la voiture électrique est présentée aujourd’hui comme une nouvelle panacée et focalise les efforts), les aspects organisationnels et l’approche systémique n’étant que peu considérés. Elles sont encore souvent trop exclusivement centrées sur les réponses-solutions à des problèmes dont les origines sont ailleurs et surdéterminent les besoins de mobilité : par exemple, l’intégration des réseaux piétons et vélos, et aussi de plans de circulation, de stationnement, dans la conception du bâti, la localisation des services publics et privés du quotidien, le partage des espaces publics entre types d’usage...

Les politiques de mobilité restent encore la plupart du temps conçues à l’écart des objectifs énergétiques et climatiques et ne se posent que trop rarement la question de l’impact de tel ou tel choix sur les consommations énergétiques et les émissions. **Pourtant ce qui est à l’ordre du jour, c’est le quartier et la ville “basse consommation”, en route vers les 3x20, auxquels les politiques de mobilité, à toutes les échelles, doivent concourir.**

L’atelier pourrait aborder les points suivants :

- Quelle politique de stationnement des voitures dans des quartiers et des villes basse consommation : stationnement sur voirie ou en ouvrages, stationnement lié aux immeubles et activités ou stationnement mutualisé, conception des ouvrages ...
- Comment passer d’une politique de possession de l’automobile à une politique d’usage raisonné de l’automobile ?
- Comment passer d’une politique de transport à une politique de mobilité durable ?
- Comment passer du périurbain diffus au périurbain durable et basse consommation ?

Le **World estaminet** abordera la question cruciale de la mobilisation des acteurs du territoire dans l’optique de l’atteinte des 3x20.

Les **forums** sont les « satellites » des ateliers et permettent ainsi d’approfondir les thèmes traités en atelier avec des retours d’expériences très concrets. Une quarantaine de forums sont en cours d’identification.